

Mercredi 19 octobre 2022 de 15h à 16h



1- Bilan de l'année dernière

Les comptes rendus des 4 profs docs cafés tenus en 2021-2022 sont largement consultés par les collègues. Durant l'été, un numéro spécial a été publié, intitulé le Pousse Café.

Statistiques de téléchargement des comptes-rendus compris entre 149 et 207 :

- *Octobre* : 177
- *Décembre* : 199
- *Mars* : 207
- *Avril* : 149
- *Juillet* : 100

Pour rappel, il y a environ 300 professeurs documentalistes dans l'académie.

Le nombre de participants est fréquemment inférieur à 20, il oscille entre 18 et 8 en fonction des périodes. La fréquence est de une rencontre par période. Nous retenons le **créneau du mercredi à 15h** après l'expérimentation sur la pause méridienne car les effectifs sont moindres et le dynamisme des échanges également (absence de micros car CDI ouverts aux usagers).

Les retours des collègues sont les suivants :

- Gain de temps pour la veille
- Appréciable en l'absence de GTL
- Point d'appui dans certains GTL qui pratiquent une lecture collective et commentée des comptes rendus
- Dimension numérique notable

De plus, les profs docs cafés, espaces d'échanges inspirants apportent de la matière au site et boostent la fréquentation du site.

Ce dispositif a été mis en avant par les services de la Dane :S'inspirant de ce modèle, il a été suggéré en fin d'année dernière la création de communautés d'apprentissage ou réseaux de proximité dans 10 disciplines en Vienne à la rentrée 2022-2023. Pour le moment, c'est encore à l'état de projet.

Pour s'inscrire dans cette direction, l'idée est d'ajouter une dimension « **formation** » à ces temps d'échanges synchrones, c'est pourquoi nous proposerons cette année des temps courts de prises en main d'outils en direct ou en ayant recours à des tutoriels sur des applications numériques identifiées comme utiles dans notre champ professionnel.

2- Questions professionnelles

➔ Les référents culture des établissements sont-ils en charge de l'inscription de tous les projets culturels dans le logiciel ADAGE ?

Depuis 2021, chaque projet culturel peut être recensé via le logiciel ADAGE (plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle).

Outre la possibilité de répondre à un appel à projet, cela permet de recenser l'ensemble des actions menées dans le champ de l'éducation artistique et culturelle afin d'établir un bilan du PEAC de l'établissement et donc de l'évaluer plus facilement. Cela permet également d'obtenir des financements via le pass culture. Enfin, ces informations sont rattachées à chaque élève et son PEAC est éditable individuellement.

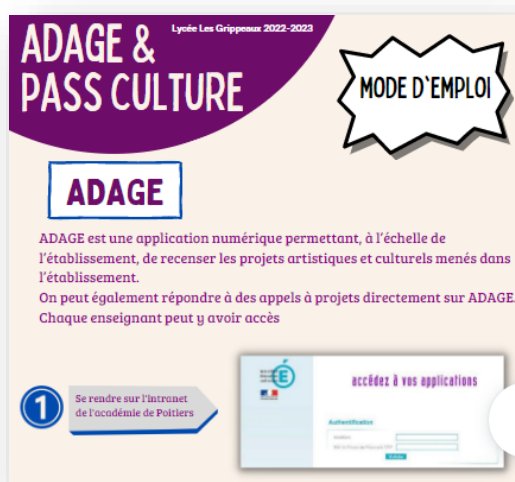
Une partie des participants du prof doc café est référent culture (4). En théorie, chaque responsable de projet est invité à renseigner ADAGE. En pratique, cela repose majoritairement sur les référents culture.

Pour pallier cette difficulté, deux professeurs documentalistes ont formé leurs collègues (tutoriel, information en présentiel). Mais pour l'heure, les collègues porteurs de projet ne renseignent que trop rarement ADAGE.

Les points positifs sont quand même importants pour le professeur documentaliste qui s'astreint à l'exercice du recensement des projets au sein de son établissement, car il permet une maîtrise et une vision d'ensemble du PEAC de son établissement. Il peut adapter le fonds en fonction. Il identifie facilement les interlocuteurs. Il peut orienter vers les personnes ressources. Le point d'achoppement reste le caractère chronophage du recensement.

Pistes formulées : S'appuyer sur le chef d'établissement pour impliquer les collègues porteurs de projets, les amener à s'emparer d'ADAGE en équipes disciplinaires. Utiliser les journées banalisées de fin d'année ou de début d'année pour renseigner ADAGE.

[Lien vers un mode d'emploi simplifié d'accès à ADAGE et au Pass Culture :](#)



[Lien vers un diaporama support de présentation détaillé de ADAGE et du Pass Culture :](#)



➡ Quelle place pour le professeur documentaliste dans un projet de labellisation E3D ?

Deux établissements sont concernés : L'un où le professeur documentaliste vient juste d'arriver et où l'engagement semble restreint (présence de sacs jaunes au CDI). L'autre, labellisé au niveau expert depuis un an et où le CDI est inscrit dans une dimension systémique. Trois directions sont explorées depuis 10 ans :

Dimension matérielle : éco-gestes (tri, mise en veille, adaptation du niveau de chauffage) recyclage de mobiliers, consommables éco-responsables, archivage limité, produits ménagers éco-responsables...

Dimension éducative : fonds adaptés et spécialisés, signalétique, valises pédagogiques, expositions thématiques, moteurs de recherche vert (Lilo et écosia), accompagnement des éco-délégués dans la lutte contre l'éco-anxiété (libération des émotions en atelier bien-être, renforcer les capacités d'agir des élèves en leur permettant d'informer leurs camarades via la Web Radio, produire des avis de lecteur, élaborer des micro-trottoirs...). Recours à la pédagogie de projet, éducation en actions qui rappellent les ressorts du développement durable.

Dimension pédagogique : régulièrement des séances pédagogiques sont dispensées en autonomie ou en co-animation (exemple : lutte contre les climatosceptiques, la pollution numérique...). Participation au concours "Jeunes reporters pour l'environnement".

Exemple de séance pédagogique appuyant la labellisation :

Point sobriété numérique avec l'Exemple d'une séance pédagogique élaborée dans le cadre d'un TraAm abordant la question de la sobriété numérique et des impacts environnementaux des usages liés aux smartphones :

<https://doc.dis.ac-guyane.fr/Sobriete-numerique-vers-une-ecocitoyennete-connectee.html>

En lien avec ce thème, un roman :

<https://www.babelio.com/livres/Stewart-Blue-Gold/928079>

une BD :

<https://fr.calameo.com/read/006606881e88b2df8ef61>

Une exposition photographique sur les adolescents et le téléphone portable :

Exposition d'Hajime Art.

Peggy Calvez : emoiphotographique@gmail.com

Site internet : <http://www.emoiphotographique.fr/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Emoiphotographique/>

3- Prise en main des applications Nuage et Portail Tube d'Apps éducation



apps.education.fr est une plateforme développée au sein de la direction du numérique pour l'éducation (DNE) pour proposer les outils essentiels du quotidien à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale. Depuis le déploiement de sa version finalisée, ce projet offre aux utilisateurs une plateforme partagée à l'échelle nationale. Il est maintenant possible de s'y connecter à l'aide de la mire d'authentification académique.



Nuage : équivalent de Google drive en version RGPD.

Visionnage du tutoriel de Nuage d'une durée de 6 minutes.

<https://tube-arts-lettres-sciences-humaines.apps.education.fr/w/j4JbvnU4F1Ei3jK69LZ5JN>

Descriptif : **Nuage** est un service de cloud proposé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Il est disponible sur la plateforme Apps.Education.fr accessible ici :

<https://portail.apps.education.fr/>

Dotation de **100 Go de stockage en ligne** par boîte mail académique.

Vous pouvez déposer vos fichiers, les partager, les modifier à plusieurs en paramétrant les droits. Vous pouvez collaborer à distance à partir d'un traitement de texte, d'un tableur, d'une présentation ou d'un graphique. Vous pouvez aussi créer des dossiers de dépôts.

Questions :

Nuage et la sobriété numérique ?

On peut parler de sobriété avec Nuage car les liens de partage produits dans ce cloud allègent les boîtes mails. Il faudra préférer proposer un lien dans un mail plutôt qu'une pièce jointe.

De plus, du point de vue de l'utilisateur, il est inutile de multiplier les plateformes puisque Nuage se substitue complètement à un Google Drive. Une migration progressive des fichiers est alors à envisager.

Enfin, la plus-value tient surtout à l'apport en termes de sécurité et de respect du RGPD

Compléments de Stéphane Penaud, chargé de mission au Service Régional Académique pour le Numérique Educatif :

Concernant les plateformes de partage, c'est en effet une bonne question !

Tout comme pour une messagerie, c'est l'usage qu'on en fait qui est déterminant. Il faudra en particulier veiller à y supprimer régulièrement les mails/fichiers inutiles hébergés sur ces serveurs. Il s'agira d'éviter notamment les doublons.

Ci-dessous un peu de lecture :

- [Le mail : un petit clic pour un grand choc écologique](#)
- [ADEME : "La face cachée du numérique"](#)

Quid des serveurs de data qui stockent les données de ce nuage ?

Concernant l'hébergement des serveurs, voici les mentions légales d'apps.education.fr :
- [Mentions légales apps.education.fr](#)

Peut-on tout mettre sur Nuage ?

Dans le cas du stockage d'image, ou de la voix d'élèves (images, vidéos, enregistrements sonores), dans **Nuage**, il faudrait avoir obtenu des responsables légaux l'autorisation adéquate précisant que ces données pourraient être amenées à être stockées en ligne sur le cloud de l'Education Nationale, de manière sécurisée en précisant le lien : <https://nuage03.apps.education.fr/>



Portail Tubes : équivalent You Tube sécurisé

Visionnage du tutoriel de Portail Tubes d'une durée de 4 minutes.

<https://tube-arts-lettres-sciences-humaines.apps.education.fr/w/rdx8S8KzhfydscvXScUDQY>

Descriptif : Plateforme permettant de publier, de créer une chaîne et de consulter des vidéos. Portail tubes est le nom que la Direction du numérique pour l'éducation a choisi de donner à Peertube accessible depuis votre compte [Apps Education](#).

C'est un service proposé par Framasoft, qui est une **alternative libre et décentralisée aux services de diffusion de vidéos**. Le réseau n'est pas pensé pour être une énorme plateforme centralisée mais se compose de nombreux petits hébergeurs de vidéos, connectés les uns aux autres.

Prochaine formation à venir :

Pod edu d'Apps Education : Même type d'application que Portail Tubes avec une fonctionnalité intéressante en plus. Outre la publication de ses propres vidéos et la consultation de vidéos réalisées par d'autres, on peut enrichir tout ce qu'on trouve de textes, de photos, de liens...

Possibilité d'aborder les autres applications d'Apps Education dans des prof doc cafés ultérieurs.

Le mode tutoriel suivi de questions est vécu comme rapide et efficace. Nous invitons chaque participant à proposer ses propres outils lors de démonstrations (accompagnées si cela est souhaité) afin d'étendre le champ des possibles. Merci d'avance.


3- Partage des trouvailles.



Wikipédia et le jeu de plateau Wikeys : Comment initier vos élèves à l'univers Wikipédia ? Le jeu de plateau Wikeys a été pensé comme une porte d'entrée à la contribution à Wikipédia et Vikidia. Accessible dès 12 ans, ce jeu de plateau permet de prendre conscience des qualités requises pour produire un article de qualité (sourcer ses informations, équilibrer les points de vue, structurer le contenu). Une façon ludique d'aborder l'édition dans Wikipédia, conçu avec l'avis de professeurs documentalistes. [#ludopedagogie](#) [#profdoc](#) [#EducMedialInfo](#) [#Wikeys](#)

Tuto : <https://youtu.be/4RJEUnCchhE>

Fichier imprimable : <https://www.wikimedia.fr/lancementwikeys/>

 Livre sur les dernières avancées en matière de recherche documentaire,

Savoir Chercher. Pour une éducation à l'évaluation de l'information, de Monica Macedo Rouet, préface d'Alexandre Serre.

<https://cfeditions.com/savoir-chercher/>

Le point sur les dernières recherches concernant les pratiques d'évaluation de l'information, l'impact des apprentissages sur la capacité à évaluer l'information et les prérequis nécessaires à la lecture hypertextuelle. Le travail de l'auteur se situe à l'intersection entre trois domaines : les sciences de l'éducation, les sciences de l'information et de la communication, et la psychologie cognitive.

Merci pour votre lecture,
Marie Courtecuisse et Soline Goguet